



Colonie de Grand Murin (C.BRAND)

ZOOM SUR...

## Les chauves-souris

Cortège d'espèces

Sur les 34 espèces de chauves-souris de France métropolitaine, 17 sont actuellement recensées sur l'agglomération Mulhousienne contre 23 sur le territoire Alsace.

Bien que ces espèces présentent des régimes alimentaires et des préférences d'habitats bien différentes, leur cycle biologique est commun. Elles passent l'hiver en léthargie dans des milieux protégés du froid et des intempéries. Ces gîtes d'hiver, bien que préférentiellement souterrains, peuvent aussi être des arbres ou des bâtiments. Sur le territoire de m2A les sites souterrains tels que les anciennes mines, les bunkers ou les cavités naturelles sont rares, ce qui restreint les potentialités d'accueil.

Au printemps, les chauves-souris se réveillent lorsque l'activité de leurs proies (insectes) reprend. Elles fréquentent alors diverses zones de chasse telles que les forêts, les pâturages extensifs, les prairies, les parcs, les villages... Certaines sont même susceptibles que chasser au-dessus des villes, à des hauteurs importantes.

Au début de l'été les femelles se regroupent en colonies de mise bas dans des endroits chauds et abrités des prédateurs. Chaque femelle

aura un petit par an. **Sur l'agglomération, les colonies connues occupent des cavités d'arbres, Murin de Bechstein ou la Noctule de Leisler, et des combles, Grand Murin.** D'autres espèces sont présentes en milieu bâti ou naturel, mais leur discrétion complique leur recensement. Après l'élevage des jeunes, les chauves-souris profiteront du temps qui leur reste avant l'hiver pour refaire leurs réserves de graisse. Bien que l'accouplement ait lieu à l'automne, la gestation n'aura lieu qu'au printemps suivant.

Ce sont des animaux dits «sociaux», elles communiquent entre elles et sont fidèles à leur colonie et à leurs gîtes. Nocturnes, elles se dirigent à l'aide d'ultrasons et sont sensibles à la lumière.

**Différentes menaces pèsent sur ces espèces, la perte de leurs habitats de chasse et de leurs gîtes, diminution de leurs ressources alimentaire, disparition des corridors écologiques ou encore destruction directe d'individus (collisions routière et prédation par les chats domestiques). Qu'elles soient forestières ou anthropophiles, arboricoles ou cavernicoles, les chauves-souris sont des espèces protégées discrètes et sensibles.**

